

ENGAGEMENTS DE LA DIRECTION DES ACHATS DU GROUPE LFB VIS-A-VIS DES FOURNISSEURS

Le LFB, dont le siège social est localisé aux Ulis (91 - Essonne - France), développe, fabrique et commercialise des protéines thérapeutiques pour des maladies toujours graves et souvent rares.

Aujourd'hui le LFB commercialise, grâce à des partenaires commerciaux et à ses filiales, ses médicaments dans plus de 30 pays dans le monde.

Le LFB est aujourd'hui le premier acteur dans le domaine des médicaments dérivés du plasma en France. Avec plus de 2000 établissements de soins clients et 15 médicaments commercialisés, le LFB est en France un acteur important auprès des professionnels de santé hospitaliers.

Chaque année, plusieurs centaines de milliers de patients sont traités avec les médicaments du LFB, dans le cadre de soins chroniques comme de situations d'urgence.

En tant qu'industriel français, le LFB renforce ses actions pour limiter l'impact de ses activités sur l'environnement. Sur le plan social, le LFB favorise le dialogue social en étant à l'écoute des collaborateurs et de leurs représentants. Dans le domaine sociétal, le LFB s'attache à améliorer le dialogue avec ses fournisseurs en instaurant des relations durables et bénéfiques pour chaque partenaire.

Pour construire sa politique d'achat responsable et la faire progresser, la Direction des Achats du LFB s'appuie sur une charte des relations avec nos fournisseurs au travers 10 engagements.

La direction des Achats du LFB s'engage pour que ses relations avec ses fournisseurs reposent sur une confiance mutuelle, tout en respectant ses droits et obligations respectifs.

Pour concrétiser cet engagement, LFB est dotée d'une fonction de médiateur interne, indépendante de la fonction Achats. Les fournisseurs peuvent saisir le médiateur interne dès lors qu'ils ont épuisé tous les recours dont ils disposaient pour remédier aux difficultés rencontrées dans le cadre de leur relation commerciale avec LFB.

Ces engagements s'inscrivent dans un processus d'amélioration continue et de transparence vis-à-vis des fournisseurs.

CHARTRE DES RELATIONS FOURNISSEURS DU GROUPE LFB

L'ensemble des acteurs du processus Achats du Groupe LFB, s'engage à :

1. Assurer une équité financière vis-à-vis des fournisseurs

Respecter la Loi de Modernisation de l'Economie (LME) et les délais de paiement spécifiques.
Respecter et suivre des conditions négociées avec les fournisseurs.
Informar, gérer et clôturer les litiges avec les fournisseurs dans un délai raisonnable.

2. Favoriser la collaboration entre clients et fournisseurs stratégiques

Définir un cadre contractuel pour favoriser la collaboration long terme et le partenariat.
Encourager les initiatives de co-développement.

3. Réduire les risques de dépendances réciproques entre donneurs d'ordre et fournisseurs

Définir des seuils de vigilance.
Suivre et évaluer les risques de dépendance en considérant l'historique de la relation commerciale, la spécificité du marché et les caractéristiques du fournisseur.

4. Impliquer les grands donneurs d'ordre dans leur filière

Favoriser les échanges réguliers d'information sur les activités et projets.
Communiquer aux fournisseurs les niveaux prévisionnels d'activité moyen et long terme pour favoriser l'adaptation de leurs capacités.

5. Apprécier le coût total de l'achat

Aller au-delà de la prise en compte du simple prix d'achat pour tendre à intégrer l'ensemble des composants du coût.
Considérer l'offre la mieux-disante.

6. Intégrer la problématique environnementale

Décliner des actions pour réduire les impacts environnementaux.
Intégrer des critères environnementaux dans le processus achat.
Valoriser les actions des fournisseurs engagées dans une démarche environnementale.

7. Veiller à la responsabilité territoriale de son entreprise

Privilégier l'activité économique proche de l'implantation de nos sites industriels.
Référer les PME locales et les associer aux appels d'offres du groupe.
Favoriser les achats auprès du secteur protégé et adapté.

8. Les Achats : une fonction et un processus

Promouvoir la charte.
Respecter l'éthique des Affaires en assurant une transparence dans le processus d'appel d'offres et une équité dans le traitement des fournisseurs.

9. Piloter la relation fournisseurs par la fonction Achats

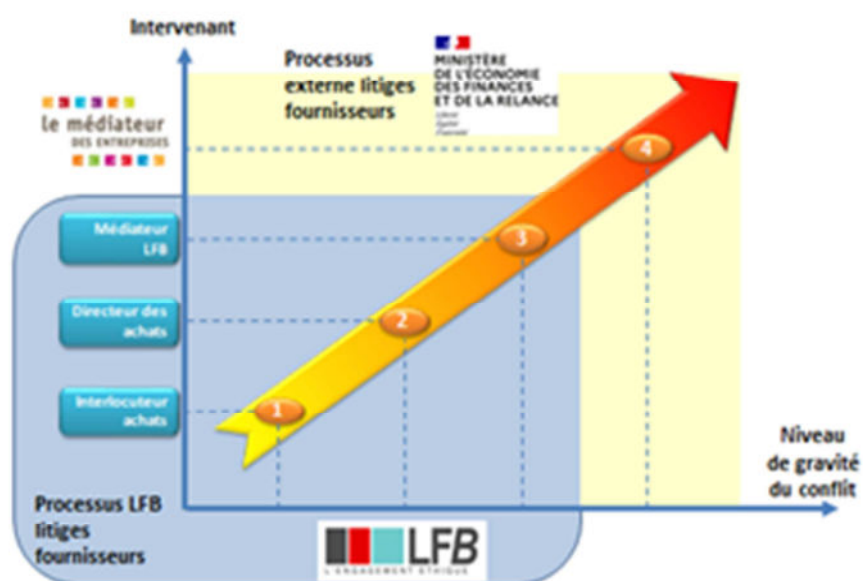
Créer les bases d'une relation de confiance et de respect avec les fournisseurs et promouvoir ces valeurs auprès des collaborateurs de l'entreprise.
Renforcer les réunions avec les fournisseurs pour évaluer et améliorer la relation et la performance du contrat.
Assurer des campagnes d'évaluation RSE des fournisseurs.

10. Nommer un acheteur référent pour les missions Achats Responsables

Déployer et animer la politique achat responsable.
S'assurer de la prise en compte de la politique achat responsable par le département achat.
Définir une part variable dans la rémunération de l'acheteur correspondant aux objectifs annuels sur les achats responsables.

PROCESSUS DE MEDIATION

DU GROUPE LFB



Vous êtes un fournisseur de LFB et vous rencontrez un problème :

- 1 – Le LFB vous conseille de toujours privilégier votre contact habituel
- 2 – Le LFB traite votre problème et vous répond par la voie du Directeur des Achats
- 3 – En cas de problème persistant et sans réponse dans un délai raisonnable, vous pouvez contacter le médiateur LFB : mediateur@lfb.fr
- 4 – Si vous ne parvenez toujours pas à résoudre le problème, un médiateur nommé par le gouvernement pourra être contacté : www.mediateur.industrie.gouv.fr